

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 1^{er} avril 2015

Résultats 2014 des régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco

Habituellement présentés aux Instances de juin, les comptes des régimes de retraite complémentaire l'ont été, cette année et pour la première fois, trois mois plus tôt, lors des Bureaux des Conseils d'administration de l'Agirc et de l'Arrco du 1er avril 2015.

L'Agirc et l'Arrco répondent ainsi à la demande formulée par les pouvoirs publics ainsi qu'aux recommandations des corps de contrôle pour l'élaboration des comptes publics,

Résultats Agirc 2014

En 2014, le régime de retraite des cadres enregistre, après transfert de solidarité de l'Arrco vers l'Agirc et versement de la contribution d'équilibre de l'AGFF (1), un résultat technique déficitaire de 2,534 milliards d'euros.

Ce déficit est partiellement compensé par des produits financiers.

Au final, le résultat global de l'Agirc est déficitaire de **1,985 milliard d'euros**.

Si le montant de la solidarité Arrco/Agirc reste stable, la contribution AGFF est en croissance de près de 200 millions. Les produits financiers issus du placement des réserves sont un peu plus élevés que l'an passé (cf. tableau des résultats).

Résultats Arrco 2014

En 2014, le régime de retraite complémentaire de l'ensemble des salariés enregistré, après transfert de solidarité de l'Arrco vers l'Agirc et versement de la contribution d'équilibre de l'AGFF (1), un résultat technique déficitaire de 3,081 milliards d'euros. Il revient ainsi à son niveau de l'an passé.

Comme pour l'Agirc, le déficit technique est partiellement compensé par des produits financiers.

Au final, le résultat global de l'Arrco est déficitaire de **1,153 milliard d'euros**.

Comme indiqué plus haut, le montant de la solidarité Arrco/Agirc reste stable. Pour l'Arrco, la contribution AGFF est en hausse de 955 millions. Les produits financiers issus du placement des réserves sont, en revanche, un peu moins élevés que l'an passé (cf. tableau des résultats page suivante).

*
* *

Les partenaires sociaux, qui pilotent les régimes de retraite complémentaire, ont ouvert un cycle de négociations sur les mesures permettant d'assurer l'avenir de la retraite complémentaire. Deux premières réunions se sont tenues avec l'objectif de signer un accord en juin 2015. La prochaine réunion a été fixée au 10 avril.

(1) AGFF : Association pour la Gestion du Fonds de Financement de l'Agirc et de l'Arrco. Dispositif servant à financer le surcoût de la retraite des salariés partant avant 65/67 ans.

Principaux résultats Agirc 2014

(en milliards d'euros)

	2013	2014
Ressources	18,471	19,186
Charges	21,743	23,774
Résultat technique avant transferts	- 3,272	- 4,588
Transferts financiers :		
- Arrco/Agirc	1,175	1,200
- Contribution d'équilibre de l'AGFF	0,657	0,854
Résultat technique après transferts	- 1,440	- 2,534
Produits financiers	0,198	0,526
Résultat exceptionnel	0,009	0,023
Résultat global de l'exercice	- 1,233	- 1,985

Principaux résultats Arrco 2014

(en milliards d'euros)

	2013	2014
Ressources	40,229	41,088
Charges	44,075	45,945
Résultat technique avant transferts	- 3,846	- 4,857
Transferts financiers :		
- Arrco/Agirc	- 1,175	- 1,200
- Contribution d'équilibre de l'AGFF	2,021	2,976
Résultat technique après transferts	- 3,000	- 3,081
Produits financiers	2,581	1,893
Résultat exceptionnel	0,025	0,035
Résultat global de l'exercice	- 0,394	- 1,153

CONTACTS PRESSE dc.presse@agirc-arrco.fr